

## Programmes d'aides à l'export

# Les entreprises peu réceptives

● Le bilan des programmes d'encouragement à l'export est peu reluisant. Ils n'ont toujours pas la cote auprès des entreprises.

Les programmes mis en place par le gouvernement pour l'encouragement et la promotion des exportations et des entreprises exportatrices n'ont pas encore atteint leur vitesse de croisière. C'est en tout cas ce que semble soutenir Mohamed Mouhtadi, chef de la division de promotion commerciale au ministère du Commerce extérieur. Ce dernier intervenait dans le cadre du séminaire organisé par Attijariwafabank autour du thème : «*Les mesures réglementaires et les pro-*

*grammes d'appui à l'export au Maroc*». Ce constat s'impose de lui-même au regard du bilan d'étape des différents programmes : «*Il n'y a pas un réel engouement pour le programme de l'audit à l'export*», affirme Mohamed Mouhtadi. Seulement 69 audits ont été réalisés depuis le lancement du programme. Les entreprises du secteur du cuir sont celles qui en ont bénéficié le plus puisqu'elles étaient au nombre de 26. Pour les autres secteurs, figuraient 12 entreprises de l'agro-industrie, 8 entreprises de services et 4

textiliens. S'agissant du programme des contrats de croissance à l'export, l'histoire se répète. 74 entreprises seulement en ont bénéficié, générant un chiffre d'affaires additionnel à l'export de l'ordre de 1,5 MMDH. La ventilation sectorielle fait ressortir le secteur de l'agro-alimentaire comme étant prédominant, avec 21 entreprises qui ont profité des contrats de croissance à l'export. Le secteur textile et celui de l'électronique viennent en deuxième et troisième positions avec respectivement 16 et 10 entre-



**74 entreprises ont bénéficié du programme des contrats de croissance à l'export, générant un CA additionnel à l'export de l'ordre de 1,5 MMDH.**

prises bénéficiaires. L'industrie pharmaceutique a également profité de ce programme via quatre opérateurs. «*Là encore, nous n'avons pas encore atteint les objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre des conventions*», déplore Mouhtadi. Et d'ajouter : «*Il faut souligner également que les conventions ont été signées le 30 septembre 2011. Donc, il y avait un démarrage tardif de l'opérationnalisation de ce programme, engendrant un retard que nous sommes en train de rattraper*». Contrairement aux autres programmes, les consortiums d'exportations attirent les opérateurs. «*Ce ne sont pas moins de 14 consortiums qui ont été créés*», confie Mouhtadi. «*Le 15<sup>e</sup> consortium est en cours de contractualisation, ce qui nous permet d'atteindre l'objectif fixé pour 2013*», ajoute-t-il. ●

PAR **HAYAT GHARBAOUI**  
h.gharbaoui@leseco.ma